

On se souvient que les escadres françaises envoyées dans les mers de Chine en 1860, eurent à forcer les ouvrages très-solides construits par les Chinois à l'embouchure du fleuve Pei-Ho. Ces fortifications et les estacades qui en défendaient les approches furent détruites par le canon et la poudre des alliés. Aujourd'hui, les Chinois, avec cette habileté et surtout cette facilité d'imitation et d'assimilation qu'on leur reconnaît, ont relévé leurs fortifications suivant les systèmes reconnus, même en Europe, les plus efficaces pour défendre le passage des rivières et pour s'opposer aux tentatives du débarquement.

D'après une récente enquête faite en Angleterre, on a constaté que beaucoup de navires en fer, construits dans ces dernières années, ne sont rien moins que solides. L'un de ces navires, le *Chusan*, sorti des chantiers de la Clyde, a éprouvé, lors de son premier départ, de tels mouvements de trépidation convulsive que les officiers ont refusé de continuer le voyage. Un autre steamer s'est brisé en deux parties, le pont du troisième a été arraché à la suite d'un coup de mer de violence moyenne. L'an dernier, toute une flottille de clippers en fer a perdu ses mâts, et tous ces mâts brisés étaient en fer creux, suivant le nouveau système chaudement préconisé. De tels sinistres n'expliqueraient-ils pas ceux qu'ont eux subir nos paquebots français construits ou allongés sur les chantiers anglais, et ne justifient-ils pas l'éloignement du gouvernement pour ces mêmes chantiers ?

Un médecin français, M. Magnan, ayant été couvrié par les membres d'une association médicale anglaise à répéter sur des animaux les curieuses expériences qui lui ont servi à démontrer les effets sur l'organisme de l'alcool et de l'absinthe, s'est vu appellé devant le tribunal de Norwich, à la requête de la Société protectrice des animaux.

M. Magnan était accusé d'avoir fait souffrir des chiens ; souffrances inutiles, disait-on, puisque les effets de l'alcool et de l'absinthe étant bien connus, il n'y avait pas lieu à démonstration nouvelle. Grâce au bon sens des juges, M. Magnan, et avec lui les secrétaires de la Société qui l'avait invité, secrétaires impliqués dans le même procès, ont été acquittés et la Société protectrice en a été pour le paiement des frais du procès.

Le Dr. Scherzer, fonctionnaire autrichien, habitant Pékin, a envoyé à son gouvernement quelques échantillons d'une composition chinoise appelée "schiocao" qui a la propriété de rendre le bois et d'autres matières complètement imperméables. Il dit qu'il a vu à Pékin des caisses qui avaient fait le voyage jusqu'à Pékin et étaient revenues intactes. Les Chinois se servent de cette composition pour enduire des paniers de paille tressée, qui transportent de l'huile à des distances considérables. Le carton enduit de cette composition devient dur comme le bois, et la plupart des bâtiments de bois à Pékin en sont recouverts d'une couche. Elle contient trois parties de sang (d'où la fibrine a été extraite), quatre de chaux et un peu d'alun.

La récolte des tabacs a été très-féconde cette année en Algérie. On a recueilli 4 millions 850,000 kilogrammes, vendus 3 millions 530,607 francs. Cette quantité est presque double de celle qui avait été obtenue l'année dernière.

On estime que la récolte d'alfa s'est élevée à 60,000 tonnes, vendus 8 millions de francs, soit 140 francs la tonne. Cette plante, qui couvre en Algérie près de 4 millions d'hectares, en dehors du riche plateau de 300,000 hectares concédé à la compagnie franco-algérienne, est en voie de devenir une source de fortune, non plus seulement agricole, mais encore industrielle, pour nos colons. Non-contenus d'exporter les balles d'alfa comprimé, ils en font de l'étope et de la pâte à papier que leur achètent les Anglais.

Le produit des mines algériennes est en voie de continue croissance. En 1873, on exportait plus de 420,000 tonnes de minerais divers ; en 1874, le chiffre atteint près de 500,000 tonnes. Cette industrie occupe 3,500 ouvriers, recevant un salaire annuel d'environ 4 millions de francs.

## CAUSERIE DE QUÉBEC

C'était une belle matinée du mois de mai—cela peut paraître incroyable à qui-conque voudrait juger tous les mois de mai par celui de cette année ; mais, enfin, c'est de l'histoire, et l'on dit que l'histoire n'emmène pas, bien qu'elle ne soit pas toujours vraisemblable.

L'air était chaud, le soleil brillant, et il y avait quelque chose d'extraordinaire sur le calendrier, puisque, au lieu d'être enfermé dans le bureau, je me trouvais dehors à dix heures du matin. Ce n'était pourtant pas un dimanche ni un jour férié,

ni un jour de fête légale ; du reste, cela importe peu.

Je suivais donc tranquillement la principale rue de l'un de nos faubourgs, lorsqu'un chiffon rouge attira mon attention. Ce chiffon que, par respect pour tout ce qui touche à la justice de mon pays, j'appellerai du nom de pavillon, essayait de flotter au bout d'un bâton qui projetait hors de la fenêtre ouverte d'un entresol de pauvre apparence. Sur le trottoir, en face de la porte, sept ou huit personnes causaient d'un air ennuyé. Ceux qui avaient des montres les consultaient de temps à autre, puis se regardaient d'un œil intrigué, comme on fait au théâtre lorsque le lever du rideau est retardé plus que de raison, c'est-à-dire plus d'une demi-heure après l'heure de l'affiche.

La situation menaçait même de devenir grave ; car, en m'approchant, poussé par la curiosité, j'entendis des murmures, d'abord contents et discrets, puis hauts et provocateurs, qui trouvaient des échos d'approbation dans cette petite foule. Heureusement, un homme s'approcha de la croisée ouverte, se pencha en dehors d'un air important, et fit tinter une sonnette qu'il tenait à la main.

Les sept ou huit personnes du trottoir se précipitèrent à l'intérieur, et je les suivis.

Si vous avez vécu quelque peu, vous avez déjà compris qu'il s'agissait d'une vente par autorité de justice.

L'appartement se composait de quatre pièces, tendues de vieux journaux sur lesquels l'humidité s'était chargée de faire les dessins les plus bizarres. Le mobilier était vieux et maigre, mais luisant de propreté. Au fait, ce n'est pas le nombre et la couleur des fauteuils qui fait le bonheur.

L'hussier, avec des bottes sales, monta sur une table et s'adressa à nous comme un candidat à ses électeurs :

—Messieurs, la vente va commencer tout de suite ; les conditions sont : cash, pas de crédit ; et dépêchez-vous de me donner des bids, car j'ai deux autres engagements cette matinée ! Le premier article que nous allons offrir, Messieurs, est une huche, presque toute neuve. A combien la huche ?

Le mobilier était distribué dans les deux chambres de devant ; la troisième était vide ; quant à la quatrième, la mise à l'enchère du premier objet me permit de voir ce qu'elle contenait ; car aux dernières paroles de l'hussier, le porte s'entrebailla doucement, et la tête pâle d'un enfant de cinq ou six ans se montra par l'ouverture.

D'abord, je ne vis que cela, car cette chambre était un cabinet noir ; mais peu à peu, la porte s'ouvrit davantage et je pus distinguer tout l'intérieur.

Je puis vous raconter cela aujourd'hui, car douze mois se sont déjà passés depuis ; et, dans douze mois, les larmes se séchent et les sentiments s'émuissent. Mais je vous assure que, ce jour-là, j'aurais mieux aimé ne pas avoir vu.

Dans un coin du cabinet, sur un grabat, était étendu un homme jeune encore, mais brisé par la maladie et les privations. Près de lui, sa femme était assise sur une chaise de bois, et tenait un petit enfant sur ses genoux. Deux autres enfants, un peu plus âgés, dont l'un avait ouvert la porte, se tenaient près du lit, les yeux rouges. Tout ce monde avait pleuré et pleurait encore ; mais ce n'est pourtant pas cela qui me fit le plus de peine. Ce qui était le plus navrant, c'était de voir le petit s'amuser et rire en cherchant à prendre les larmes qui coulaient lentement sur les joues de sa mère. Ce rire du bébé, au milieu de l'affliction de toute cette famille, avait quelque chose de poignant. Pauvre cheri ! au moins, il ne comprenait pas ce qu'il faisait et jusqu'à quel point son rire était cruel ! Hélas !

combien de personnes raisonnables affichent aussi une joie inconvenante en présence d'une douleur qui aurait droit à plus de sympathie ! Combien de dames riches vont, en grande toilette, et couvertes de bijoux, porter leur obole à la pauvre qui meurt de faim dans sa mansarde !

La huche fut adjugée, pour une somme insignifiante, à un homme qui n'en avait aucun besoin, et qui ne l'achetait, disait-il, que pour rendre service.

C'était un premier déchirement dans la famille ; car cette humble huche, qui sait quels souvenirs elle renfermait ? Comme ses possesseurs, elle venait, sans doute, de quelque campagne voisine ; elle avait été la première pièce du ménage ; combien de bouches ses flancs généreux n'avaient-ils pas nourries, jusqu'au jour où, comme tout le reste, la famine l'avait atteinte ? De quels petits drames intimes n'avait-elle pas été témoin ? Quels pleurs n'avait elle pas vu couler ?—Pleurs de joie ou de tristesse, car c'est dans les larmes que tous nos sentiments viennent se fondre et se mêler.

On mit successivement à l'enchère la table autour de laquelle la petite famille s'était si souvent réunie, après une journée laborieuse, pour le repas du soir ; les chaises de bois qui avaient guidé tour à tour les pas encore mal assurés de chacun des enfants ; les chaises, ces objets qui peuvent faire tant de choses, qui servent de tables, de maisons, de voitures et même de coursiers fringants ou rétifs !

On vendit encore une petite armoire vitrée à deux compartiments, dont l'un contenait le linge et l'autre la vaisselle ébréchée ; le tiroir du milieu renfermait un contrat de mariage et deux lettres précieusement conservées, feuilles légères qui avaient surnagé sur le gouffre où s'étaient englouties une à une les illusions d'autrefois.

Puis, passèrent tour à tour, sous les yeux profanes et indifférents de ce petit public, vingt autres objets dont chacun était lié intimement à cette vie intérieure que la main de la justice venait ainsi disséquer toute palpitante encore : un pauvre violon, criard, affreux, mais admirable aux oreilles des enfants qui avaient confiance en lui quand le père le faisait grincer ; un livre à gravures coloriées, qui ne s'ouvrait que dans les grandes occasions ; la pendule qui avait marqué toutes les phases de cette vie, courant rapidement sur les minutes joyeuses et lentement sur les heures tristes ; silencieuse maintenant, car elle ne sonnait plus depuis que la maladie et l'insomnie étaient venues s'asseoir au chevet du lit.

Enfin, la voix de l'hussier s'arrêta ; tout ce que la loi peut saisir avait été vendu, et, au chiffre que j'avais noté, le produit ne dut pas couvrir plus de la moitié des frais. Une voiture, qui stationnait à la porte, transporta les meubles les plus lourds ; quant au reste, chacun emporta sous son bras ce qu'il avait acheté.

Une demi-heure après, il ne restait plus, dans cette maison naguère souriante et chaude, que l'horreur et le froid de murs et des planchers dégarnis et souillés. Je me trompe, il restait encore la maladie et le désespoir, qui sont peut-être allés, le lendemain, élire domicile dans la chambre somptueuse du propriétaire dont la cupidité venait, aujourd'hui, de commettre cette infamie. Car, il ne faut pas s'y tromper, après la justice des hommes, il y a encore, et heureusement, la justice de Dieu.

NAPOLÉON LEGENDRE.

## NOUVELLES DIVERSES

Dans le consistoire qui sera tenu le 24 juin, les évêques Rocca, Viteleschi, Simeoni, Anticimati et Serafina seront créés cardinaux.

Mgr. Plantier, évêque de Nîmes, est mort.

Les paroissiens du Rév. M. Labelle, curé de St. Jérôme, lui ont présenté une paire de magnifiques chevaux de la valeur de \$500.

M. A. E. Forget, avocat, de Montréal, vient d'être nommé secrétaire de la commission chargée de régler les difficultés relatives aux réclamations des terres par les métis de Manitoba.

Mme Lincoln, la veuve de l'ancien président des Etats-Unis, vient d'être envoyée par la cour du comté, et sur la pétition de son fils, M. Robert Lincoln, à l'hospice des aliénés de Batavia (Illinois).

Le général John C. Breckinridge, un des commandants des troupes du Sud, qui se mesurèrent avec celles de Grant et de Butler, ancien ministre de la guerre des Etats confédérés, et qui résida en Canada durant l'année 1868, vient de mourir à Lexington (Kentucky).

La bénédiction de la nouvelle église de Saint Vincent de Paul, rue Fullum, a eu lieu dimanche 23 courant après-midi, au milieu d'un grand concours de personnes. Sa Grandeur Mgr. Fabre présida la cérémonie, qui a été des plus imposantes et des plus belles.

Les fondations de cet édifice ont été creusées au coin des rues Ste. Catherine et Fullum, avec façade sur la première rue.

Le style romain a été adopté pour la construction du bâtiment, qui mesurera 170 pieds de longueur sur 70 de largeur.

Deux tours surmontées de flèches orneront la façade.

Lundi, 24 ult., la nouvelle galerie de peinture à l'Université Laval a été inaugurée solennellement.

Le lieutenant-gouverneur, Madame Caron et Mmes Caron, l'hon. M. Vail, l'hon. M. Thibaudeau, assistaient à l'inauguration de la salle.

La galerie de peinture de l'Université Laval se compose de plusieurs originaux de grande valeur de Karl et Joseph Vernet, de David Teniers, Salvator Rosa, de Antoine Van Dyck, Le Sueur, du Tintoret, et plusieurs toiles magnifiques de nos principaux peintres canadiens ; des copies artistiquement exécutées de tableaux de grands maîtres flamands, italiens, belges, par M. Plamondon, des portraits de feu M. Théophile Hamel et de son digne successeur, M. Eugène Hamel.

PÉNIBLE ACCIDENT.—On lit dans le *Pionnier* de Sherbrooke :

Lundi dernier, le 17 courant, à 6 heures p.m., M. J. B. Brodeur, propriétaire de moulins, voyait périr sous ses yeux, sans qu'il fut possible de leur porter secours, deux de ses enfants, dont l'un mourait en présence de sa jeune épouse, qui fut, elle aussi, témoin de ce malheureux accident.

Ils étaient tous deux partis en canot pour aller à la pêche sur la rivière St. François, lorsque se trouvant trop près de la chaussée où ils étaient embarqués, le courant trop rapide en cet endroit les entraîna dans le gouffre malgré tous leurs efforts.

Avant de disparaître entièrement, l'embarcation avait chaviré. Le plus âgé des deux lutta avec une énergie telle que, sans son jeune frère qui s'était pour ainsi dire cramponné à lui et paralyse conséquemment ses membres déjà affaiblis par les efforts qu'il faisait pour échapper au courant et par le saisissement de l'eau, il se serait peut-être sauvé.

L'aîné des deux, du nom de Pierre, était âgé de 24 ans et n'était marié que depuis une couple d'années.

Il laisse une jeune femme au désespoir et un enfant au berceau.

Le plus jeune, Ephrem, était âgé de 13 ans. On n'a pu encore retrouver leurs cadavres, malgré toutes les recherches possibles.

MM. Callahan et Cie., 698 et 700, rue Craig, livrent chaque jour au public un nombre considérable de numéros de leur nouveau journal *The Sun*, paru mardi dernier pour la première fois.

Très-bien imprimé, donnant 25 colonnes de texte, notre confrère, qui se déclare en politique "indépendant, mais point neutre," aura certainement le succès qu'il mérite.

Lundi dernier, vers 7½ heures du matin, un horrible accident enlevait à deux familles de notre ville leurs chefs et leurs protecteurs, traînant tous deux à la construction de la tour de l'église St. Pierre.

Edouard Damour, journalier, âgé de 26 ans, père de deux enfants, était employé comme aide des maçons, et Israël Forget dit Dépatie, âgé de 28 ans, père d'un enfant, était employé aux travaux comme menuisier. Lundi matin, tandis que l'on montait, au moyen d'un câble, les matériaux nécessaires aux travaux, un coup de hache donné à faux coupa le câble et les deux victimes que nous venons de nommer furent précipitées d'une hauteur de 90 pieds ! Damour et Dépatie étaient montés dans le faîte du clocher ; ils tombèrent sur les pierres et furent mutilés d'une manière horrible. Le Dr. Napoléon Robillard ne put que constater la mort instantanée des deux malheureux.